

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 0135/2021

A la Société SOKIN

Après avoir reçu le contrat du marché n° AON/012/DG/CGPMP/SCPT/2021, conclu avec la Société Congolaise des Postes et Télécommunication, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent vingt-un mille trois cent vingt-un, quatre-vingt-huit centimes (USD 121.321,88) et confirme le paiement de la redevance de 0,7 % dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 23/12/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Directeur Général